

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHALETTE-SUR-LOING**

Séance du 24 juillet 2017

Compte rendu

AFFAIRE N° 1	Installation d'un nouveau conseiller municipal	Rapporteur : M. le Maire
-------------------------	---	-------------------------------------

Suite à la démission de Mme Pauline GALLINA, élue de la liste « Ensemble pour Chalette », le 5 juillet 2017, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal. Conformément à l'article L 270 du Code électoral, il y a eu lieu de compléter l'assemblée délibérante par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée. Il s'agit de Mme Hanifé BAYRAM.

Cette délibération n'a pas donné lieu à un vote

AFFAIRE N° 2	Election d'un adjoint au Maire suite à la démission du Premier Adjoint	Rapporteur : M. le Maire
-------------------------	---	-------------------------------------

Le 29 mars 2014, le Conseil municipal a fait le choix de désigner 9 adjoints afin de seconder dans le maire dans ses attributions. Suite à la démission de M. Eric PEPIN de ses fonctions de Premier Adjoint, il convient donc d'élire un nouvel adjoint, au scrutin majoritaire.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN (majorité absolue) :

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 1
Nombre de votants	: 31
Nombre de bulletins blancs	: 12
Nombre de bulletins nuls	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 19
Majorité absolue des suffrages exprimés	: 10
- Mme Hiba PRUNEAU	: 19 voix

Mme Hiba PRUNEAU a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

AFFAIRE N° 3	Convention de règlement du fonds départemental de soutien aux projets structurants	Rapporteur : M. le Maire
-------------------------------	---	---

Par délibération en date du 12 décembre 2016, la Ville a sollicité le Conseil Départemental du Loiret pour obtenir un financement sur deux dossiers supra-communaux (base de loisirs et voirie d'accès à la future piscine). Les aides accordées sont soumises à contractualisation entre le CD45 et l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing. L'AME ayant délibéré le 23 mars dernier, les Villes sont aujourd'hui invitées à prendre des délibérations concordantes et à approuver les termes du règlement du Fonds Départemental de Soutien aux Projets Structurants.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRE N° 4	Produits irrécouvrables Restauration municipale et ALSH : créances éteintes	Rapporteur : M. le Maire
-------------------------------	--	---

Le Conseil municipal a constaté l'irrécouvrabilité de créances éteintes pour la somme de 232,85 euros correspondant à des titres émis entre 2013 et 2015 au profit de la restauration municipale (218,65€) et des centres de loisirs (14,20€).

Ces créances sont éteintes dans le cadre de deux rétablissements personnels suite à des dossiers de surendettement.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRE N° 4 bis	Demandes de subventions dans le cadre du dispositif « Chalette fait son (F)estival »	Rapporteur : M. Bassoum
-----------------------------------	---	--

Dans le cadre du dispositif « Chalette fait son (F)estival » se déroulant sur le site de la base de loisirs du 18 juillet au 12 août 2017, il a été convenu d'officialiser et de préciser les demandes de subventions déposées auprès des différents partenaires institutionnels.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRE N° 5	Prise en charge des frais de mission à M. Christophe RAMBAUD pour le congrès de l'ANDES à Nice au mois d'Octobre	Rapporteur : M. le Maire
-------------------------------	---	---

Conformément à la réglementation, il a été décidé :

- de confier la mission à M. RAMBAUD Christophe, adjoint aux sports, de se rendre à Nice pour le congrès de l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sports) au mois d'octobre dans le cadre d'un mandat spécial.
- de prendre en charge le voyage, l'hébergement ainsi que les frais occasionnés sur place.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRE N° 6	Modification du tableau des effectifs	Rapporteur : M. le Maire
-----------------------------------	--	---

Il a été décidé de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs de la manière suivante :

- Création d'un poste d'ingénieur à temps complet, afin de pouvoir au recrutement d'un graphiste/webmaster,
- Création d'un poste de médecin hors classe à temps complet (27 heures), afin de répondre aux convenances personnelles du candidat,
- Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet, afin de pouvoir au recrutement d'un animateur.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (Mme Morand s'abstient)